



# Marie GILIS

## Plus d'informations sur Marie Gilis

Bureau(x) : **Namur**

Respect de la déontologie du(des) barreau(x) de : **Namur - Dinant**

Langues parlées : **Français / Anglais / Néerlandais**

Département(s) :

**Structure – Real Estate & Construction**

**[m.gilis@lexing.be](mailto:m.gilis@lexing.be)**

Tél : **+32 81 21 22 23**

Collaborateur de Lexing - Belgium SRL (B.C.E. 0844.516.345)

## Collabore avec :



Laurent-Olivier

AVUICOTTE

## Expertises



CONSTRUCTION ET DROIT DE  
L'ARCHITECTURE



IMMOBILIER (CONTRATS, BAUX,  
COPROPRIÉTÉ, EXPROPRIATION  
...)

## Diplômes et titres académiques

- Master en droit - UCLouvain
- Erasmus à l'Université d'Oslo (Q2)
- Jeugd Parlement Jeunesse 2019-2020 - Conseil d'Etat, Sénatrice et Présidente de Commission
- Bachelier en droit - UCLouvain

# Conférence(s)

- **Marie GILIS, Jeanne DERYCKE, Julie HENRY**, » L'architecte : quelle est sa responsabilité avant le lancement du chantier ? « , Earlegal, 7 juin 2024.
- **Nicolas DUCHATELET, Marie GILIS**, « Innover dans l'immobilier : comment créer un immeuble à rendement ? », Formation Earlegal Lexing, 20 octobre 2023.

# Actualités

- 19/01/26  
Vices cachés : la Cour de cassation précise la garantie du vendeur
- 24/11/25  
Clauses abusives dans les contrats B2B, à quoi faut-il être attentif?
- 28/04/25  
Prévenir les dommages en construction : que change le Livre 6 ?
- **FORMATION** 17 octobre 2025 de 08:30 à 09:30  
earlegal – Contrats de construction : attention aux clauses abusives!
- **FORMATION** 20 septembre 2024 de 08:30 à 09:30  
Construire sur des bases solides : impact de la réforme du Code Civil
- **FORMATION** 07 juin 2024 de 08:30 à 09:30  
L'architecte : sa responsabilité avant le lancement du chantier ?

Innover dans l'immobilier: comment créer un immeuble à rendement ?

06/07/23

Airbnb, quelles démarches administratives ?